

GUIDE *des études*

2025 - 2026

Partie commune du Master

Mention
Langues et Sociétés



Table des matières

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1. Contacts et coordonnées	3
2. Calendrier universitaire 2025 à 2026	4
Les inscriptions administratives	4
Calendrier de l'année universitaire (sous réserve de modifications)	4
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS	5
LA STRUCTURE GLOBALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS	6
1. Maquettes génériques des 4 semestres	6
2. Les compétences visées dans le Master	8
RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS	10
1. Règles de progression.....	10
2. Jurys	11
FORMATION À LA RECHERCHE	12
1. Formation à la méthodologie de la recherche (BCC1 – UE2).....	12
2. Préparation du mémoire de recherche.....	19
SEMINAIRES THEMATIQUES TRANSVERSAUX	21
PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE	24
OPTION PROFESSIONNALISANTE "MÉTIERS DE L'INTERCULTUREL »	25
(BCC3, Semestres 1 à 4).....	25
(BCC3, Semestres 1 à 4).....	30
Expérience professionnelle au sein du master (BCC3, Semestre 4)	37
UE PROJET DE L'ÉTUDIANT.E	40
SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	41
LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES	42
IDENTITÉ NUMÉRIQUE	42
SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI	42
ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET ..	42
Consultez-le régulièrement. ent.univ-lille.fr	42
APPLICATION LILU	42
Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !	42
RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER	42
LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR	42

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. Contacts et coordonnées

Responsable du Master : Carola Hähnel-Mesnard, carola.hahnel-mesnard@univ-lille.fr

Responsables des parcours :

Nom du parcours	Adresse mail
Etudes anglophones : Hélène Lecossois et Xavier Kalck	helene.lecossois@univ-lille.fr xavier.kalck@univ-lille.fr
Linguistique / didactique de l'anglais : Maarten Lemmens, Ana Laura Vega Umana et Annick Rivens	maarten.lemmens@univ-lille.fr (resp. générale, linguistique) ana-laura.vega-umana@univ-lille.fr et annick.rivens@univ-lille.fr (didactique)
Etudes allemandes : Martine Benoit	martine.benoit@univ-lille.fr
Etudes néerlandaises : Thomas Beaufils et Tanja Temmerman	thomas.beaufils@univ-lille.fr , tanja.temmerman@univ-lille.fr
Etudes néo-helléniques : Constantin Bobas	constantin.bobas@univ-lille.fr
Etudes ibériques et ibéro-américaines : Véronique Hébrard	veronique.hebrard@univ-lille.fr
Etudes italiennes – Etudes italiennes, éditions numériques et imprimées de textes littéraires : Anne Robin	anne.robin@univ-lille.fr
Etudes lusophones : Liliane Santos	liliane.santos@univ-lille.fr
Etudes slaves : russe, polonais : Tatiana Miliaressi	tatiana.milliaressi@univ-lille.fr
Etudes arabes : Rim Hamdi	rim.hamdi@univ-lille.fr
Etudes hébraïques : Elad Lapidot	elad.lapidot@univ-lille.fr
Etudes japonaises : Noriko Berlinguez	noriko.berlinguez-kono@univ-lille.fr
Etudes chinoises : Quoqiang Li	guoqiang.li@univ-lille.fr

Responsable de l'offre de formation :

Mme Hélène Dehouck : helene.dehouck@univ-lille.fr
Tél : 03.20.41.71.50

Gestionnaires de l'offre de formation :

Mme Cécile Lesaffre : cecile.lesaffre@univ-lille.fr
Tél : 03 20 41 67 64
Mme Virginie Bauwens : virginie.bauwens@univ-lille.fr
Tél : 03 20 41 72 38

Ouverture du secrétariat :

Secrétariat : bureau B1.537, Bâtiment B, niveau 1
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h – Fermé le vendredi après-midi

2. Calendrier universitaire 2025 à 2026

Les inscriptions administratives

Ouverture du service des inscriptions en ligne : **Jeudi 3 juillet 2025, 14h**

<https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/inscriptions-administratives-2025-2026>

Interruption des services d'inscription en ligne pendant la pause estivale : **du 25 juillet (soir) au 17 août 2025 inclus.**

Date limite des inscriptions en ligne :
M1 et M2 : Vendredi 3 octobre 2025

Calendrier de l'année universitaire (sous réserve de modifications)

Semestre 1

- Début du semestre : **lundi 15 septembre 2025**
- Fin du semestre : **vendredi 12 décembre 2025 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 19 décembre 2025.**

Semestre 2

- Début du semestre : **lundi 12 janvier 2026**
- Fin du semestre : **vendredi 10 avril 2026 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 2 mai 2026.**

Vacances et interruptions pédagogiques :

- **Pause pédagogique de la Toussaint** : du 27 au 31 octobre 2025
- **Vacances de Noël** : du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026
- **Pause pédagogique de février** : du 23 au 27 février 2026
- **Vacances de printemps** : du 13 au 24 avril 2026

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

L'UFR LLCE propose, au sein du Pôle Master, 4 mentions de master :

- **Langues et Sociétés (L&S)**
- Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)
- Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits (MITRA)
- Traduction et interprétation

Le Master Langues et Sociétés (L&S), c'est :

- une formation riche aux langues, littératures et civilisations de diverses aires géographiques
- une formation à la recherche scientifique, incluant la préparation de travaux de recherche (mémoires)
- une préparation aux métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'édition, incluant la poursuite d'études en doctorat
- des ouvertures professionnalisantes (traduction, médiation, interculturalité, etc.) incluant des stages et des mises en situation professionnelles
- une ouverture à l'international (séjours à l'étranger, métiers de l'international)
- un adossement solide à la recherche à travers deux laboratoires d'adossement (CECILLE et STL).

En bref, le Master Langues et Sociétés, c'est :

- **Plus de 250** étudiants
- **13** langues et **14** parcours de formation
- **4** options professionnalisantes
- Un taux d'insertion de **89%** (enquête 2019)

Objectifs du Master Langues et Sociétés

Le Master L&S vise à :

- offrir une bonne connaissance d'une aire linguistique et culturelle : langue, littérature, civilisation, société, culture
- former aux concepts et aux théories de grands champs disciplinaires : littérature, civilisation, traductologie, linguistique, didactique
- former à la démarche de la recherche : méthodologies, problématiques et techniques
- initier aux métiers de la recherche : stages en laboratoire, observation et participation aux activités de recherche des laboratoires et de l'Ecole doctorale
- ouvrir sur de nouvelles perspectives professionnelles : métiers de l'enseignement et de la formation, métiers de l'édition numérique et imprimée, traduction et médiation linguistique, métiers de l'interculturel.

LA STRUCTURE GLOBALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

1. Maquettes génériques des 4 semestres

Maquette du M1

	Compétences	S1	S2
B l o c 1	- Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS
		UE2 Méthodologie et numérique appliqué (hybride) 3 ECTS	UE 2 Méthodologie + Mémoire 6 ECTS
B l o c 2	- Développer et intégrer des savoirs spécialisés	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS
		UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS
B l o c 3	- Construire son projet professionnel	UE 1 Séminaires d'ouverture 3 ECTS	UE 1 Séminaires d'ouverture 3 ECTS
		UE 2 Option professionnalisante au choix en fonction du projet personnel de l'étudiant.e - Métiers de l'enseignement et la recherche - Métiers de l'interculturel - Traduction et médiation linguistique - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique et imprimée) 6 ECTS	UE 2 Option professionnalisante au choix en fonction du projet personnel de l'étudiant.e - Métiers de l'enseignement et la recherche - Métiers de l'interculturel - Traduction et médiation linguistique - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique et imprimée) 6 ECTS
		UE 3 Projet de l'étudiant Offre établissement ou UE PE ouvertes 3 ECTS	

Maquette du M2

	Compétences	S3	S4
B l o c 1	- Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS
		UE2 Méthodologie et numérique appliqué (hybride) 3 ECTS	UE 2 Mémoire 9 ECTS
B l o c 2	- Développer et intégrer des savoirs spécialisés	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS
		UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS
B l o c 3	- Construire son projet professionnel	UE 1 Séminaire d'ouverture 3 ECTS	UE 1 Séminaires d'ouverture ou séminaires doctoraux 3 ECTS
		UE 2 Séminaire thématique transversal 3 ECTS	
		UE 3 (UE PE) en fonction du projet personnel professionnel de l'étudiant.e - Vie du laboratoire (pour option métiers de l'enseignement et la recherche) - Conférence métiers (pour option métiers de l'interculturel) - Conférence métiers (pour option traduction et médiation linguistique) - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique) 3 ECTS	UE 2 Option professionnalisante Mise en situation professionnelle 3 ECTS
		UE 4 Option professionnalisante au choix - Métiers de l'enseignement et la recherche - Métiers de l'interculturel - Traduction et médiation linguistique - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique) 3 ECTS	

2. Les compétences visées dans le Master

Les **principales compétences visées** dans le Master Langues et Sociétés sont les suivantes :

- **Compétences linguistiques et culturelles :**

Maîtriser une langue étrangère

Maîtriser des connaissances approfondies sur l'histoire, la culture, les littératures et la (ou les) langue(s) d'une aire linguistique et/ou géographique

- **Compétences méthodologiques**

Maîtriser la méthodologie de la recherche en civilisation, littérature, linguistique, didactique dans les différentes langues de spécialité

Analyser et synthétiser des documents écrits et oraux en langue étrangère et en français

Mener des recherches documentaires en français et en langue étrangère

Définir un objet de recherche en développant l'autonomie de l'étudiant.e

- **Compétences communicationnelles**

Communiquer à l'oral et à l'écrit en langue étrangère dans son domaine de spécialité

Présenter, argumenter, défendre un sujet ou un point de vue

Rédiger des textes scientifiques dans la discipline

- **Autres compétences transférables**

Apprentissage de la gestion du temps

Travail en autonomie et travail collaboratif

Utilisation des outils numériques et des logiciels de bureautique, maîtrise des règles de mise en forme de documents

Les **options professionnalisantes** permettent de développer des **compétences spécifiques** et d'orienter le projet professionnel des étudiant.e.s. Les principales compétences visées dans chaque option sont les suivantes :

- **Traduction et médiation linguistique »**

- Savoir traduire dans le domaine des sciences humaines
- Conceptualiser les valeurs épistémiques, poétiques et esthétiques du texte à traduire
- Maîtriser les outils informatiques pour la traduction
- Savoir adapter le texte traduit à un public visé
- Maîtriser l'adaptation, la révision, la traduction synoptique en sciences humaines
- Maîtriser le processus éditorial (traduction, rédaction, correction)
- Mener des recherches documentaires (notamment au moyen des Technologies de l'Information et de la Communication)
- Traiter l'information en situation complexe

- **Métiers de l'interculturel :**

- Identifier des différences culturelles, d'origine internationale, nationale, régionale, organisationnelle ou professionnelle, en prenant en compte l'origine des différences culturelles et les valeurs sur lesquelles elles reposent
- Utiliser des outils pour améliorer la coopération professionnelle dans des milieux multiculturels
- Analyser des phénomènes interculturels
- Mener des recherches documentaires
- Traiter l'information en situation complexe

- **Métiers de l'enseignement et de la recherche**

- Maîtriser les problématiques et théories principales d'un domaine académique relatif aux langues et cultures étrangères
- Transmettre des savoirs, des méthodes de travail et élaborer des dispositifs d'apprentissage
- Préparer au concours de l'agrégation

- Savoir travailler en autonomie et conduire une recherche documentaire (dont Technologies de l'Information et de la Communication)
- Savoir construire un argumentaire autour d'une problématique de recherche, en rendre compte dans une communication orale ou rédiger des textes scientifiques (anglais et anglais)
- Savoir travailler en équipe autour d'un projet scientifique
- Valoriser la recherche et contribuer à l'organisation de manifestations scientifiques

-Recherche en Linguistique de l'anglais

- Maîtriser les problématiques et théories principales en linguistique
- Acquérir les méthodes de recherche en linguistique
- Savoir travailler en autonomie sur des questions linguistiques et conduire une recherche documentaire dans le domaine
- Savoir construire un argumentaire autour d'une problématique linguistique, en rendre compte dans une communication orale ou rédiger des textes scientifiques (en anglais ou en français)
- Participer à des manifestations scientifiques
- Savoir travailler en équipe autour d'un projet scientifique

- Didactique de l'anglais

- Transmettre des savoirs et des méthodes de travail
- Acquérir les fondements théoriques en didactique et linguistique pour l'enseignement/apprentissage de l'anglais LVE
- Savoir travailler en autonomie sur des questions linguistiques et conduire une recherche documentaire
- Élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés aux publics visés, en y intégrant le numérique
- Savoir construire un argumentaire autour d'une problématique didactique, en rendre compte dans une communication orale ou rédiger des textes scientifiques (en anglais et en français)
- Savoir travailler en équipe autour d'un projet scientifique
- Valoriser la recherche et contribuer à l'organisation de manifestations scientifiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Le master Langues et Sociétés est fondé sur une session d'évaluation longue et unique : le jury de la première session intervient début juillet, celui de la seconde session début septembre. Les évaluations sont organisées de manière semestrielle, entre septembre et décembre pour le semestre impair et entre janvier et avril pour le semestre pair.

Les modalités de contrôle de connaissances sont votées par les conseils de l'établissement et sont détaillées dans le présent guide des études. Les mémoires de recherche et l'expérience professionnelle font l'objet d'évaluations spécifiques décrites dans ce guide dans les sections spécifiques à ces deux éléments.

Les évaluations sont prévues au niveau de l'UE qui est créditée d'ECTS. Les enseignements constitutifs de l'UE pouvant faire l'objet d'une évaluation commune ou d'évaluations séparées.

1. Règles de progression

Extrait du règlement des études de l'Université de Lille

« Validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

Validation par compensation

A défaut d'une validation directe d'un ou de plusieurs éléments, les règles suivantes de compensation s'appliquent :

- En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

Il n'y a pas de compensation au sein du BCC 1 (Pratique de la langue et Mémoire).

En Master, l'enjambement M1/M2 n'est pas proposé. »

Les enseignements du master Langues et Sociétés sont évalués au cours d'une session unique dite longue (contrôle continu intégral). Cela signifie que si un.e étudiant.e n'obtient pas la moyenne lors des contrôles continus, il/elle a la possibilité de faire une évaluation supplémentaire de rattrapage.

Il est impératif dans le cas où un rattrapage est nécessaire, que l'étudiant.e ait obtenu deux notes, celle de l'évaluation initiale et celle de l'épreuve de rattrapage. Seule la seconde de ces deux notes est alors prise en compte dans le calcul final.

Ce travail supplémentaire peut avoir lieu pendant la période de cours ou juste après ; en tout état de cause avant la date limite de remontée des notes pour chacun des semestres.

Le calendrier de remontée des notes est voté chaque année par le conseil de Master et validé par le conseil de Faculté. A titre indicatif, pour l'année 2020-21, les notes devaient être remontées début février pour les semestres impairs et début juin pour les semestres pairs. Les rattrapages doivent avoir lieu AVANT ces dates pour que les notes remontées au secrétariat du pôle Master puissent être prises en compte.

2. Jurys

Le jury unique de la mention a lieu début juillet et porte sur la validation des résultats des semestres pairs et impairs de chaque année de formation (M1 et M2).

Les mentions (assez bien, bien, très bien, excellent) sont calculées à partir des résultats du Master 2 et sont attribuées sur la base de la moyenne des semestres 3 et 4.

A la suite du vote des CFVU des trois universités lilloises en mai 2017, **le redoublement en Master n'est plus automatique depuis l'année 2017-2018**. La décision revient désormais au jury de mention, qui accorde (ou pas) l'autorisation de redoubler.

FORMATION À LA RECHERCHE

Le Master Langues et Sociétés propose une formation transversale à la recherche qui s'articule autour de trois axes principaux :

- Une formation à la méthodologie de la recherche
- Une préparation de mémoires de recherche
- Des séminaires thématiques transversaux adossés aux axes de recherche des laboratoires d'adossment du master.

1. Formation à la méthodologie de la recherche (BCC1 – UE2)

La formation à la méthodologie de la recherche se fait par le biais de séminaires proposés dans le cadre de l'UE 2, BCC1 aux semestres 1, 2 et 3.

Séminaires proposés :

Quatre séminaires sont proposés au choix de l'étudiant, en fonction de son sujet de mémoire :

Méthodologie de la recherche en civilisation

Méthodologie de la recherche en littérature

Méthodologie de la recherche en traductologie

Méthodologie de la recherche en linguistique/didactique (Parcours Linguistique/ Didactique de l'Anglais)

Méthodologie de la recherche en civilisation

Méthodologie de la recherche en civilisation (M1)	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Laurent CHÂTEL	Nombre d'heures : 12 heures (8h présentiel, 4h distanciel)
Noms des intervenants : le vendredi matin - séances avec Anne Deltombe pour l'initiation aux ressources numériques et aux bibliothèques - Séance 1 : à préciser : séance de présentation générale - Séance 2 : à préciser - Séance 3 : à préciser + Heures de travail en distanciel : à déterminer N.B. Pour l'enseignement en présentiel, vous pourrez vous référer au calendrier ci-dessus Attention : les cours en présentiel ont tous lieu le vendredi, dans un créneau de 2h généralement compris entre 9h00 et 13h, mais les horaires peuvent varier d'une séance à l'autre. Veuillez noter ces changements soigneusement et vérifier sur le TABLEAU DU POLE MASTER. L'enseignement/travail en distanciel sera précisé par chaque enseignant.e.	
Pré-requis : Bases solides en civilisation, en histoire et en histoire culturelle.	
Compétences visées : Maîtrise des outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la recherche en civilisation. Renforcement des bases de connaissance en matière d'utilisation des logiciels clés, notamment Word. Capacité d'élaboration d'un rapport d'étape complet en fin de semestre.	
Contenu de la formation : Accompagnement dans la préparation du rapport d'étape ; formation à la préparation d'un état de la question ; conceptualisation et problématisation du sujet ; présentation générale du rapport ; constitution d'une bibliographie.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures personnelles, exercices d'entraînement.	
Bibliographie succincte : Une bibliographie sera distribuée lors de la première séance.	
Modalités d'évaluation : Mémoire de recherche (note du/de la directeur/trice de recherche)	

Méthodologie de la recherche en civilisation (M1)	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Laurent CHÂTEL	Nombre d'heures : 12 heures (8h présentiel, 4h distanciel)
Noms des intervenants : Laurent Châtel + Véronique HÉBRARD + Roberta Previtera	
Calendrier : le vendredi matin N°1 : à préciser N°2 : à préciser N°3 : à préciser	

N.B. Pour l'enseignement en présentiel, vous pourrez vous référer au calendrier ci-dessus Attention : les cours en présentiel ont tous lieu le vendredi, dans un créneau de 2h généralement compris entre 9h00 et 13h, mais les horaires peuvent varier d'une séance à l'autre. Veuillez noter ces changements soigneusement et vérifier sur le TABLEAU DU POLE MASTER. L'enseignement/travail en distanciel sera précisé par chaque enseignant.e.
Pré-requis : Avoir suivi les séminaires de méthodologie de la civilisation au semestre 1 du M1.
Compétences visées : Poursuite de l'apprentissage de la recherche ; maîtrise des outils et des concepts de la recherche. Organisation des Mastérialles et maîtrise de la valorisation de la recherche.
Contenu de la formation : Rappel des bases de la recherche en prévision du rapport d'étape et poursuite de l'apprentissage ; découverte des outils de la recherche et de la valorisation de la recherche. Accompagnement en vue de l'organisation des mastérialles au début du S4 : prise de contact avec les responsables de méthodologie « Littérature », appel à communications et structuration de la journée, choix des présidents de séance ; découverte de l'organisation d'une journée scientifique (présentation de la journée et des intervenants, conduite des débats à la suite des interventions). Accompagnement des étudiants souhaitant présenter une communication (préparation du texte/des notes support, expression orale en public, gestion du temps).
Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture et travail personnel (en vue du mémoire final). Préparation des mastérialles pour l'équipe organisatrice. Préparation des abstracts et communications pour les mastérialles pour celles et ceux qui le souhaitent.
Bibliographie succincte : Une bibliographie sera distribuée par les enseignant(e)s pendant les cours.
Modalités d'évaluation : Validation par le rapport d'étape sur le mémoire de M2 (note transmise par le/la directeur/trice de recherche)

Méthodologie de la recherche en civilisation (M2)	Semestre : S3
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Laurent CHÂTEL	Nombre d'heures : 12 heures (8h présentiel et 4h distanciel)
Noms des intervenants : Claire DUBOIS + ??? + Véronique HÉBRARD le vendredi matin Séance 1 : à préciser Séance 2 : à préciser Séance 3 : à préciser Séance 4 : à préciser Séance 5 : Dates et intervenant.e à confirmer en distanciel	
N.B. Pour l'enseignement en présentiel, vous pourrez vous référer au calendrier ci-dessus Attention : les cours en présentiel ont tous lieu le vendredi, dans un créneau de 2h généralement compris entre 9h00 et 13h, mais les horaires peuvent varier d'une séance à l'autre. Veuillez noter ces changements soigneusement et vérifier sur le TABLEAU DU POLE MASTER. L'enseignement/travail en distanciel sera précisé par chaque enseignant.e.	
Pré-requis : Avoir suivi les séminaires de méthodologie de la civilisation au semestre 1 et 2 du M1.	
Compétences visées : Poursuite de l'apprentissage de la recherche ; maîtrise des outils et des concepts de la recherche. Organisation des Mastérialles et maîtrise de la valorisation de la recherche.	

Contenu de la formation : Rappel des bases de la recherche en prévision du rapport d'étape et poursuite de l'apprentissage ; découverte des outils de la recherche et de la valorisation de la recherche. Accompagnement en vue de l'organisation des mastérialles au début du S4 : prise de contact avec les responsables de méthodologie « Littérature », appel à communications et structuration de la journée, choix des présidents de séance ; découverte de l'organisation d'une journée scientifique (présentation de la journée et des intervenants, conduite des débats à la suite des interventions). Accompagnement des étudiants souhaitant présenter une communication (préparation du texte/des notes support, expression orale en public, gestion du temps).
Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture et travail personnel (en vue du mémoire final). Préparation des mastérialles pour l'équipe organisatrice. Préparation des abstracts et communications pour les mastérialles pour celles et ceux qui le souhaitent.
Bibliographie succincte : Une bibliographie sera distribuée par les enseignant(e)s pendant les cours.
Modalités d'évaluation : Validation par le rapport d'étape sur le mémoire de M2 (note transmise par le/la directeur/trice de recherche)

Méthodologie de la recherche en littérature

Enseignants responsables : Constantin Bobas (constantin.bobas@univ-lille.fr)

Espace Moodle : « M1-M2 : Méthodologie de la recherche en littérature »
clef d'inscription : méthodes

Descriptif général : Le cours de méthodologie de la recherche a été repensé dans un format hybride, combinant pour chaque semestre, **8h de cours en présentiel et 4h de distanciel**, réparties chaque fois entre deux enseignant.e.s (voir organisation ci-dessous). Ces différentes heures fonctionnent en complémentarité, les activités mises en place à distance servant de préalable ou de suite nécessaire aux ateliers menés en présentiel. Le suivi régulier de ces différents modules [1 module = 2h de présentiel + 1h de distanciel] est donc requis. Le S1 (M1) et une partie du S2 (M1) porteront sur les aspects pratiques de la recherche, le reste du S2 (M1) et le S3 (M2) seront dédiés à l'exploration de questions plus théoriques, ainsi qu'à la préparation aux Mastérialles.

Notes :

- Pour les séances en présentiel (2h pour chaque « module »), le format « atelier » sera privilégié, afin d'inclure discussions, travaux individuels ou en groupes, etc.
 - La partie en distanciel (1h pour chaque « module ») pourra se faire en amont du cours ou en aval, selon le choix de l'enseignant.e. L'idée est d'inclure une dimension numérique à notre enseignement. Ces activités pourront inclure des lectures préparatoires ou complémentaires, des travaux d'écriture (rédaction, correction, mise en forme, etc.), des forums de discussion.
- N.B. : L'ajout d'un cours sur Zoom n'est pas prévu dans ces différentes activités, la visioconférence étant réservé à des circonstances spécifiques.

Évaluation : Elle entre dans le cadre de l'évaluation des différents travaux de recherche par le/la directeur.rice de recherche (rapport d'étape, mémoire). Un échange avec les enseignant.e.s de

méthodologie permettra éventuellement d'apprécier la qualité de la participation au séminaire de méthodologie, qui pourra donner lieu à une éventuelle bonification.

Calendrier : Les modalités de fonctionnement du distanciel vous seront précisées par chaque enseignant.e, et seront reprises par un affichage au pôle Master et dans l'espace Moodle.

Pour l'enseignement en présentiel, vous pourrez vous référer au calendrier ci-dessous. **Attention** : **les cours en présentiel ont tous lieu le vendredi, dans un créneau de 2h généralement compris entre 9h00 et 13h, mais les horaires peuvent varier d'une semaine à l'autre.** Veuillez noter ces changements soigneusement.

S1 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN LITTERATURE M1 (ASPECTS PRATIQUES)

Enseignant.e.s : J.-Ph. Bareil, M. Benoit, S. Dunkel, C. Hähnel-Mesnard,

Vendredi 19 septembre 2025 : 10h-12h [salle à préciser]

Atelier 1 : qu'est-ce qu'un mémoire de recherche ? Comment organiser son travail ? (Solveig DUNKEL)

Vendredi 3 octobre 2025 : 10h-12h [salle à préciser]

Atelier 2 : recherche documentaire et outils numériques (Carola HÄHNEL-MESNARD)

Vendredi 21 novembre 2025 : 10h-12h [salle à préciser]

Atelier 3 : tour de table sur les mémoires et l'usage des logiciels de traitement de texte (Martine BENOIT)

Vendredi 5 décembre 2025 : 10h-12h (semaine 12) [salle à préciser]

Atelier 4 : rédaction du rapport d'étape et outils numériques de présentation à l'oral (Martine Benoit)

S3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN LITTERATURE M2 (ASPECTS THEORIQUES)

Enseignant.e.s : C. Bobas, S. Musitelli

Vendredi 26 septembre 2025 : 11h00-13h00 [salle à préciser]

Atelier 1 : Perspectives théoriques et critiques en recherche littéraire 4 : Théorie(s) : réflexions et utilisations pratiques (Sophie Musitelli)

Vendredi 3 octobre 2026 : 11h00-13h00 [salle à préciser]

Atelier 2 : Perspectives théoriques et critiques en recherche littéraire 5 : Intertextualité (Constantin Bobas)

Vendredi 12 décembre 2026 : 9h00-13h00 [salle à préciser]

Atelier 3 : Perspectives théoriques et critiques en recherche littéraire 5 : Structuralisme et Poststructuralisme (Constantin Bobas)

Vendredi 12 décembre 2026 : 11h00-13h00 [salle à préciser]

Atelier 4 : Préparation aux Mastérialles (Sophie Musitelli)

Méthodologie de la recherche en traductologie

Méthodologie de la recherche en traductologie (zoom)	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : T. Milliaressi	Nombre d'heures : 12 heures
Pré-requis : niveau licence en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie	
Compétences visées : - connaître des normes (rédactionnelles et bibliographiques) spécifiques de chacune des orientations de recherches traductologiques (linguistique, littéraire, culturel, etc.) et aux domaines d'application scientifiques (philosophie, histoire, linguistique, critique littéraire) ; - savoir gérer une base de références avec des outils spécifiques ; compréhension du mode de fonctionnement des principaux outils informatiques ; - contextualiser la réflexion sur la traduction.	
Contenu de la formation : - Premières recommandations à la rédaction du mémoire en traductologie ; - Retro-planning ; - Sensibilisation au plagiat et à l'éthique scientifique ; - Ressources documentaires et outils numériques : documentation et gestion bibliographique, bases lexicographiques, analyse de textes, traduction assistée par ordinateur (TAO) et traduction automatique (TA) ; - Constitution du corpus ; - Macro-structure du mémoire.	
Bibliographie succincte : La bibliographie sera proposée par chaque intervenant.	
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches en traductologie de chaque étudiant.	

Méthodologie de la recherche en traductologie (zoom)	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : T. Milliaressi	Nombre d'heures : 12 heures
Pré-requis : niveau licence en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie	
Compétences visées : - connaître des normes (rédactionnelles et bibliographiques) spécifiques de chacune des orientations de recherches traductologiques (linguistique, littéraire, culturel, etc.) et aux domaines d'application scientifiques (philosophie, histoire, linguistique, critique littéraire) ; - savoir gérer une base de références avec des outils spécifiques ; compréhension du mode de fonctionnement des principaux outils informatiques ; - contextualiser la réflexion sur la traduction.	

Contenu de la formation : - Traduction assistée par ordinateur ; - Implications socio-économiques de la technologie en traduction ; - Finalisation du mémoire, présentation orale et soutenance.
Bibliographie succincte : La bibliographie sera proposée par chaque intervenant.
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches en traductologie de chaque étudiant.

Méthodologie de la recherche en traductologie (zoom)	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : T. Milliaressi	Nombre d'heures : 12 heures
Pré-requis : niveau M1 en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie	
Compétences visées : - connaître les principaux outils du traducteur et leurs bases théoriques ; - savoir contextualiser une problématique ; - développer une réflexion sur le rôle médiateur des outils.	
Contenu de la formation : - Rédaction du mémoire en traductologie : macro- et microstructure ; - Redéfinition de la traduction par la technologie (interface homme / machine, humanités et numérisation, etc.) ; - Approches idéologiques de la traduction.	
Bibliographie succincte : La bibliographie sera proposée par chaque intervenant.	
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches en traductologie de chaque étudiant.	

2. Préparation du mémoire de recherche

[Pour le parcours Linguistique/didactique de l'anglais, voir les modalités sur la brochure spécifique au parcours]

Conformément aux dispositions du Cadre national des formations (*Arrêté du 22 janvier 2014, article 16*) et en vertu des maquettes votées par l'établissement pour le quinquennal 2020-2025, les étudiants doivent préparer un mémoire de recherche durant leur cursus.

1. Modalités du mémoire de recherche

Dans le cadre de la maquette du master Langues et Sociétés, la préparation d'un mémoire de recherche est prévue en Master 1 et en Master 2.

L'étudiant prépare et soutient un mémoire de recherche en M1 et en M2, chacun donnant lieu à une soutenance formelle devant un jury. L'étudiant peut soit poursuivre son sujet en M1 et M2, en l'élargissant et le développant, soit choisir un autre sujet (les deux étant susceptibles d'être poursuivis en thèse de doctorat).

La préparation du mémoire représente un total de 21 à 30 ECTS, selon les parcours. Elle donne lieu aux semestres impairs (S1, S3) :

- à un enseignement de « Méthodologie de la recherche et numérique appliqué » (doté de 3 ECTS par semestre aux S1 et S3)
- à une présentation du travail de recherche aux semestres pairs (S2, S4) dans le cadre d'une UE dédiée (dotée de 6 ECTS au S2 et dotée de 9 ECTS au S4).
- dans certains parcours de la mention, le cours de « Pratique de la langue » (doté de 3 ECTS aux S1 à S4) permet de préparer à plusieurs tâches liées au travail de recherche (dont la soutenance orale du mémoire en langue étrangère).

2 Direction du mémoire

Les mémoires de recherche de Master 1 et de Master 2 sont suivis par un.e enseignant.e-chercheur.se (Maître de conférences, Maître de conférences HDR ou Professeur.e des universités).

3- Sujet du mémoire

Le sujet du mémoire est choisi par l'étudiant.e, soit à partir d'un ensemble de sujets proposés par l'équipe pédagogique, soit sur sa propre suggestion qui doit être acceptée par le directeur ou la directrice de recherche (en amont de l'inscription en M).

Le sujet du mémoire doit porter sur l'aire linguistique et culturelle de sa spécialité et s'inscrire dans la spécialité de l'un.e des enseignant.e.s-chercheur.se.s de l'équipe pédagogique.

4- Langue du mémoire

Dans les parcours suivants de M1, le mémoire se fait obligatoirement en langue étrangère : études-anglophones, études ibériques et ibéro-américaines, études germaniques, études italiennes, études néerlandaises, études russes, linguistique de l'anglais.

Dans les autres parcours de M1 et dans les parcours de M2, le choix de la langue du mémoire se fait en concertation entre l'étudiant.e, le directeur ou la directrice de mémoire, le ou la responsable du parcours et la responsable de la mention, en fonction de sa formation initiale et de son projet professionnel futur (thèse en co-tutelle, expérience professionnelle en France ou à l'étranger, etc.).

Le mémoire inclut un résumé (équivalent à 10% de son nombre de pages) dans l'autre langue (en français si le mémoire est en langue étrangère et vice-versa).

5- Présentation du mémoire

Le mémoire de recherche en M1 comporte un minimum de 40 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 95 000 à 100 000 signes.

Le mémoire de recherche en M2 comporte un minimum de 80 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 190 000 à 200 000 signes.

Pour les règles de présentation du mémoire, l'étudiant.e suit les consignes et les conseils donnés dans le cours de méthodologie ainsi que par son directeur ou sa directrice de mémoire, dans le respect des normes en vigueur dans sa discipline.

6- Evaluation du mémoire

L'évaluation du mémoire de Master 1 et de Master 2 se fait en deux étapes.

- Un rapport d'étape en milieu d'année

L'avancement du mémoire est évalué en décembre-janvier par le directeur ou la directrice de recherche, selon la modalité suivante : l'étudiant.e remet à son directeur ou sa directrice de recherche un projet de mémoire qui permet d'évaluer l'état d'avancement de son projet de recherche. Ce travail comporte une bibliographie ainsi qu'un état d'avancement des travaux (conceptualisation des termes du sujet, état de la recherche, esquisse de problématique etc.). Ce travail devra comporter un minimum de 6 pages, bibliographie comprise (texte rédigé en interligne 1,5, Times New Roman, police 12, marges de 2,5 cm, soit environ 15 000 signes).

La note attribuée à ce travail constitue, aux semestres 2 et 4 la note de la « Méthodologie de la recherche », quelle que soit l'option choisie (civilisation, littérature, linguistique, traductologie).

Une version de ce travail présentée en langue étrangère permet d'évaluer, dans certains parcours, la « Pratique de la langue » au sein de la même UE.

- Une soutenance du mémoire en fin d'année

La soutenance a lieu lors de la session unique (entre mi et fin juin), selon un calendrier voté annuellement. Le mémoire est soutenu devant un jury composé de deux enseignant.e.s-chercheur.se.s ou plus.

Des dérogations de soutenance du mémoire en septembre peuvent être attribuées de manière exceptionnelle. Dans ce cas, l'étudiant.e fait une demande écrite à son directeur ou sa directrice de mémoire et au / à la responsable de son parcours, en précisant le ou les motifs de la demande (activité salariée, problèmes de santé, etc.). La décision est prise en concertation entre le directeur ou la directrice du mémoire et le/la responsable du parcours, ce.tte dernier.e étant garant de la cohérence au sein du parcours. Un bilan des demandes de dérogation est présenté au Conseil du master tous les ans pour prendre les mesures d'ajustement qui peuvent s'avérer nécessaires.

SEMINAIRES THEMATIQUES TRANSVERSAUX

(BCC3)

La formation à la recherche est consolidée par des séminaires thématiques transversaux adossés aux axes de recherche des laboratoires d'adossment (CECILLE et STL).

Cinq séminaires sont proposés, sous forme de demi-journées d'études, dans le cadre du BCC 3 aux semestres 3 et 4. A ces séminaires s'ajoutent des séminaires de l'Ecole Doctorale. Les séminaires sont au choix de l'étudiant.e, en fonction de son sujet de mémoire et de ses centres d'intérêt :

Séminaires proposés (BCC 3, semestres 3 et 4)

M2 – Semestre 3

- Les Amériques (la fiche sera disponible en septembre)
- Traductologie et traduction
- Linguistique

M2-Doctorat – Semestre 4

- Penser-repenser le genre (la fiche sera disponible en septembre)
- Culture matérielle et visuelle

M2 – Semestre 3

Séminaire transversal : Traductologie et traduction	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi	Nombre d'heures : 18
Adossement à la recherche : CECILLE	
Axe(s) concerné(s) : 5	
Noms des intervenants : Constantin BOBAS, Lynne FRANJIE, Ronald JENN, Stephen NOBLE, Spiros MACRIS, Tatiana MILLIARESSI, Luis SOBREIRA, Rie TAKEUCHI, Séverine TARANTINO & Daria FRANCOBANDIERA	
Compétences visées : Il s'agira de sensibiliser les étudiants à des champs de recherches au croisement de langues qui ne sont pas nécessairement celles de leur spécialité d'origine. Ceux-ci devront apprendre à porter un regard critique sur toute œuvre traduite pour déterminer en quoi elle intervient dans la langue et la culture d'accueil et en quoi, le fait d'avoir un « autre » public modifie la langue et la culture d'origine.	
Contenu de la formation : L'enseignement soulèvera une spécificité du domaine de la langue concernée dans sa dimension linguistique, philosophique et culturelle et dans sa relation au Même et à l'Autre. La diversité des langues sources et cibles traitées ouvrira une réflexion sur les mécanismes récurrents qui interviennent à l'identique quel que soit le contexte linguistique, culturel ou temporel. Chaque intervenant présentera ses propres recherches dans le domaine de traductologie.	
Bibliographie succincte : La bibliographie sera proposée par chaque intervenant au début du cours.	
Modalités d'évaluation : dossier court sur un des sujets traités en cours.	

Séminaire transversal en Linguistique	Semestre : 3
Langue d'enseignement : anglais et français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Maarten Lemmens Nom des intervenants : Henry HERNANDEZ BAYTER, Montserrat RANGEL VICENTE, Maarten LEMMENS, Samantha LAPORTE, Fayssal TAYALATI, Bert CAPPELLE.	Nombre d'heures : 18 heures
Pré-requis : Les étudiants doivent avoir les compétences linguistiques pour lire et analyser des articles scientifiques rédigés en français et en anglais.	
Compétences visées : A la fin du séminaire, les étudiants - auront acquis une vue d'ensemble sur le changement et la variation linguistiques (et leur interconnexion) tels qu'ils se manifestent dans des domaines divers ; - auront une connaissance des méthodologies qui permettent d'analyser la variation et le changement linguistiques ; - auront appris à résumer et à faire une analyse critique de textes scientifiques qui portent sur la variation et le changement.	
Contenu de la formation : L'objectif de ce séminaire est d'aborder la variation qui se manifeste à l'intérieur d'une langue ou à travers les langues, ainsi que le changement des systèmes linguistiques. Plusieurs perspectives seront traitées : - approches synchroniques et diachroniques, - analyse de la variation/changement sur le plan phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, pragmatique, sociolinguistique,	

- différences entre registres - différences typologiques entre les langues Parmi les thématiques abordées il pourra y figurer : - De la méthode comparative à la typologie des langues - Changements sémantiques et grammaticalisation - Phonologie : Variation et changement dans l'acquisition de la phonologie ; Changement diachronique en phonologie ; Variation synchronique en phonologie - Morphologie : langues analytiques et synthétiques ; à l'intérieur de ce dernier groupe : langues fusionnelles, agglutinatives, polysynthétiques - Les 'new Englishes' : mécanismes et processus de développement - Développement de théories linguistiques
Travail de l'étudiant hors présentiel : 50h - Reprise des cours - Lectures complémentaires à partir des indications bibliographiques des intervenants - travail d'approfondissement de quelques points du séminaire - travail de préparation d'un dossier de synthèse
Bibliographie succincte : Chaque intervenant fournira une bibliographie sur la thématique de son propre séminaire.
Modalités d'évaluation : Un dossier de synthèse sur un des points abordés dans le séminaire sera remis en fin de semestre à l'enseignant/e choisi/e.

M2-Doctorat – Semestre 4

Séminaire Ecole Doctorale IRHIS - CECILLE « Culture matérielle et visuelle » (Master, Doctorat)
Le programme des journées 2026 sera confirmé à l'automne 2025

Intitulé de l'UE : « Culture matérielle et visuelle » Nombre de crédits à l'UE : 3 Nom de l'enseignant responsable : Gil Bartholeyns (IRHIS) Co-organisateurs : Laurent Châtel (CECILLE) Nombre d'heures : 18 heures sur 3 journées interdisciplinaires liées à une thématique Calendrier prévisionnel : 4 Langue d'enseignement : français et anglais Contact : laurent.chatel@univ-lille.fr
Pré-requis : inscription en Master « Langues et Sociétés » ou à l'ED SHS ; curiosité intellectuelle pour l'interdisciplinarité, notamment l'interaction entre études visuelles et l'histoire culturelle, politique et sociale.
Adossement à la recherche Ecole doctorale SHS, URL 4074 CECILLE et UMR IRHIS https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires
Compétences visées : Approfondir l'interdisciplinarité par la recherche sur les enjeux des études visuelles et de l'histoire culturelle, politique et sociale. Être capable de travailler sur un sujet en autonomie pour se préparer aux exigences de la recherche scientifique dans la perspective ultérieure d'une recherche en thèse (si M2) ou d'une profession liée à l'enseignement et à la recherche.

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Conformément aux dispositions du Cadre national des formations (*Arrêté du 22 janvier 2014*) et en vertu des maquettes votées par l'établissement pour le quinquennal 2020-2025, les étudiant.e.s doivent justifier d'une expérience professionnelle obligatoire intégrée et créditée dans le cursus (cf. textes réglementaires en annexe).

Le master *Langues et sociétés* préparent les étudiant.e.s à la professionnalisation, soit en vue d'une insertion professionnelle directe après le master, soit en vue d'une poursuite d'études, dans les métiers de l'enseignement et de la recherche.

Dans le cadre du master, la préparation à l'insertion professionnelle a un double objectif. Elle vise d'une part à sensibiliser les étudiant.e.s au monde professionnel et à les exposer à une première expérience professionnelle dans les secteurs liés aux domaines de compétence de la formation : recherche, enseignement, traduction, médiation culturelle. D'autre part, elle vise à favoriser la formation par la recherche en favorisant des initiatives d'apprentissage des démarches et des résultats de la recherche par le faire).

Ce volet se traduit dans la maquette par des options professionnalisantes (6 au choix ou obligatoire, selon les parcours) incluant des enseignements, des conférences de professionnels et une expérience professionnelle obligatoire.

Les options professionnalisantes sont proposées dans le cadre du BBC 3 aux quatre semestres. Il s'agit de :

- **Métiers de l'interculturel** (9 parcours concernés)
- **Traduction et médiation linguistique** (6 parcours concernés)
- **Métiers de l'enseignement et de la recherche** (5 parcours concernés : études anglophones, études ibériques et ibéro-américaines, études japonaises, études chinoises, études lusophones)
- **Recherche en linguistique** (1 parcours concerné : Linguistique et didactique de l'anglais)
- **Didactique** (1 parcours concerné : Linguistique et didactique de l'anglais)
- **Métiers de l'édition numérique et imprimée** (1 parcours concerné : parcours études italiennes : édition numérique et imprimée de textes littéraires)

OPTION PROFESSIONNALISANTE "MÉTIERS DE L'INTERCULTUREL » (BCC3, Semestres 1 à 4)

Parcours concernés

Etudes anglophones
Etudes arabes
Etudes hébraïques
Etudes japonaises
Etudes chinoises
Etudes lusophones
Etudes néo-helléniques
Etudes néerlandaises
Etudes italiennes

Option : « Métiers de l'Interculturel »	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas	Nombre d'heures : 48 h
Noms des intervenants : 1) Les bases de la réflexion interculturelle : Noriko Berlinguez-Kono, Constantin Bobas, Elad Lapidot, Tatiana Milliaressi, Sophie Musitelli, Hélène Quanquin, Luca Salza. 2) Analyser une situation interculturelle : Constantin Bobas (introduction-conclusion), conférences de professionnels	
Pré-requis : Le parcours « Métiers de l'Interculturel » en Master se situe dans le prolongement du parcours « Cultures et Sociétés » en Licence. Il reste néanmoins accessible à tous les étudiants de niveau Licence ou équivalent.	
Compétences visées : Les étudiants acquièrent une vision plus complète des approches théoriques ayant trait aux problématiques interculturelles et présentées par des universitaires. Ils sont ainsi à même de compléter leur réflexion disciplinaire par des perspectives plus larges qui viennent l'enrichir. Le second jeu de compétences visé est lié à la capacité de faire le lien entre une réflexion théorique et l'étude de cas concrets présentés par des professionnels partageant leur expérience du terrain. Cette double approche domine ce parcours interculturelité qui trouve son aboutissement au semestre 4 avec la mise en situation professionnelle et la soutenance de stage qui en résulte.	
Contenu de la formation : La dimension interculturelle d'une société est à la fois un domaine d'étude et un projet politique et social, porteur de valeurs. Elle est également révélatrice de bouleversements sociaux dans le cadre de nouvelles réalités qu'il s'agit de mettre en évidence. Ce n'est pas un objet neutre, construit comme un objet scientifique traditionnel, mais un constat, une modalité d'action et une nécessité qu'il faut comprendre sans pouvoir s'en abstraire. D'un certain point de vue, l'interculturalité résulte de la perte de l'innocence universaliste qui a fini par s'imposer. Dans le cadre du master « Langues et sociétés », dont l'objet principal consiste à l'étude des cultures étrangères, l'option « Interculturalité » a pour but de cerner et structurer une réalité complexe qui concerne nos sociétés multiples, ici et ailleurs. Il s'agit de rendre cette réalité pensable et d'examiner les moyens d'intervenir sur elle en proposant une autre manière de réfléchir sur le vivre ensemble.	

1) Les bases de la réflexion interculturelle (24 heures) A. Une réalité difficile à saisir. Approches conceptuelles des phénomènes (inter)culturels [interculturel/multiculturel]. Questions de globalisation, mondialisation, internationalisation. B. Introduction à l'interdisciplinarité (philosophie, étude du genre, sciences des religions, littérature, histoire, géopolitique, linguistique, géographie,...). 2) Analyser une situation interculturelle (24 heures) A. Introduction théorique à la notion d'aire culturelle, (formation du concept, solidarités et ruptures, la question du point de vue, exemples) et séance conclusive à la fin du semestre. [4 heures] B. Intervention de professionnels (ONG, organismes, entreprises, associations, médias).	
Bibliographie succincte : [Des références bibliographiques correspondant à chaque intervention seront fournies par chaque enseignant.e. également] BRAUDEL Fernand, <i>Grammaire des civilisations</i>, Flammarion, « Champs/histoire », (1963)1993. CAMILLERI C., <i>Anthropologie culturelle et éducation</i>, Neufchatel : Delachaux et Nieslté/Unesco, 1985. DE CERTEAU Michel, <i>La culture au pluriel</i>, Points/essais, 1993. DEFAY A., <i>La Géopolitique</i>, PUF, 2005. DEMORGON J., <i>Complexité des cultures et de l'interculturel</i>, Economica, « Anthropos », 2010. D'IRIBARNE Philippe, <i>Penser la diversité du monde</i>, Seuil, 2008. FISTETI Francesco, <i>Théories du multiculturalisme, un parcours entre philosophie et sciences sociales</i>, éditions de la découverte, 2009. GLISSANT É., <i>Poétique de la Relation</i>, Gallimard, 1990. GOODENOUGH W., <i>Culture, Language, and Society</i>, Reading Mass, Addison. 1981. GUIDERE M. (dir.), <i>Traductologie et géopolitique</i>, Paris, L'Harmattan, Collection traductologie, 2015. OBADIA Nathalie, <i>Géopolitique de l'art contemporain : Une remise en cause de l'hégémonie américaine ?</i>, Editions Le Cavalier Bleu, 2019. SCHMOLL Camille, THIOLLET Hélène, WIHTOL DE WENDEN Catherine (dir.), <i>Migrations en Méditerranée</i>, CNRS éditions, 2015. TAYLOR Charles, <i>Les sources du moi. La formation de l'identité moderne</i>. Trad. Ch. Mélançon, Le Seuil, (1989) 1998. TODOROV T., <i>Nous et les autres, La réflexion française sur la diversité humaine</i>, Points/essais, 1989.	
Modalités d'évaluation : CC et/ou dossier de synthèse. Les modalités précises seront indiquées sur le Moodle du séminaire.	

Option : « Métiers de l'Interculturel »	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas	Nombre d'heures : 48 h
Noms des intervenants :	

1) Problèmes et éléments de solution dans un contexte interculturel : Vanessa Alayrac-Fielding, Yannick Bardy, Constantin Bobas, Sabine De Bosscher, Thomas Dutoit, Laurence Favier, Malika Hamdane, Andreï Kozovoï, Spiros Macris, Philippe Vervaecke.

2) Les acteurs : Constantin Bobas (introduction-conclusion), conférences de professionnels.

Pré-requis :

Le parcours « Métiers de l'Interculturel » en Master se situe dans le prolongement du parcours « Cultures et Sociétés » en Licence. Il reste néanmoins accessible à tous les étudiants de niveau Licence ou équivalent.

Compétences visées :

Les étudiants acquièrent une vision plus complète des approches théoriques ayant trait aux problématiques interculturelles et présentées par des universitaires. Ils sont ainsi à même de compléter leur réflexion disciplinaire par des perspectives plus larges qui viennent l'enrichir.

Le second jeu de compétences visé est lié à la capacité de faire le lien entre une réflexion théorique et l'étude de cas concrets présentés par des professionnels partageant leur expérience du terrain.

Cette double approche domine ce parcours interculturelité qui trouve son aboutissement au semestre 4 avec la mise en situation professionnelle et la soutenance de stage qui en résulte.

Contenu de la formation :

1) Problèmes et éléments de solution dans un contexte interculturel (24 heures)

A. Configurations et évolutions structurelles (crises, organisations supranationales, économie, technologie)

B. Les modèles de société dans un contexte interculturel [intégration / assimilation]. Approches interdisciplinaires : psychologie sociale, sciences de l'information et de la communication, biologie...

C. Pays émergés, pays émergents et les autres : vers une multiplication des modèles ou vers un modèle unique ?

2) Les acteurs (24 heures)

A. Modalités interculturelles par aire culturelle (Amériques, Europe) : dialectique entre culture, société et institutions. Séance conclusive à la fin du semestre (4 heures).

B. Intervention de professionnels (ONG, organismes, entreprises, associations, médias).

Bibliographie succincte :

[Des références bibliographiques correspondant à chaque intervention seront fournies par chaque enseignant.e. également]

ABELES M., *Anthologie de la globalisation*, Petite Bibliothèque Payot, 2008

AUGÉ Marc, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

BASTIAN Jean-Pierre, ROUSSELET Kathy et CHAMPIO Françoise (dir.), *La Globalisation du religieux*, Paris, L'Harmattan, 2001.

CAPELLE-POGACEAN Antonela, MICHEL Patrick, PACE Enzo, *Religion(s) et identité(s) en Europe*, Presses de Sciences Po/Académique, 2008.

GAUCHET Marcel, <i>Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion</i> , Paris, Gallimard, 1985.
MICHEL Patrick, <i>Politique et religion. La grande mutation</i> , Paris, Albin Michel, 1994.
NOWICKI Joanna, <i>L'homme des confins. Pour une anthropologie culturelle</i> . Paris, CNRS Éditions, 2008.
RASSE P., (coord.), <i>La diversité culturelle</i> , CNRS Editions, « Les Essentiels d'Hermès », 2013.
Modalités d'évaluation : CC et/ou dossier de synthèse. Les modalités précises seront indiquées sur le Moodle du séminaire

Option : « Métiers de l'Interculturel »	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas	Nombre d'heures : 48 h
Noms des intervenants : <u>1) Pratiques interculturelles : l'expérience du terrain</u> : Thomas Beaufls, Constantin Bobas, Sophie Boutillier, Florence D'Souza, Véronique Hébrard, Spiros Macris, Anne-Françoise Macris-Ehrhard, Gert Meesters, Shi Lu. <u>2) Analyser une situation interculturelle</u> : Thomas Beaufls, Constantin Bobas (introduction-conclusion), conférences de professionnels.	
Pré-requis : Le parcours Interculturalité en M2 se situe dans le prolongement du parcours Interculturalité en M1. Il reste néanmoins accessible à tous les étudiants de niveau M1 ou équivalent.	
Compétences visées : Les étudiants acquièrent une vision plus complète des approches théoriques ayant trait aux problématiques interculturelles et présentées par des universitaires. Ils sont ainsi à même de compléter leur réflexion disciplinaire par des perspectives plus larges qui viennent l'enrichir. Le second jeu de compétences visé est lié à la capacité de faire le lien entre une réflexion théorique et l'étude de cas concrets présentés par des professionnels partageant leur expérience du terrain. Cette double approche domine ce parcours interculturelité qui trouve son aboutissement au semestre 4 avec la mise en situation professionnelle et la soutenance de stage qui en résulte.	
Contenu de la formation : La dimension interculturelle d'une société est à la fois un domaine d'étude et un projet politique et social, porteur de valeurs. Elle est également révélatrice de bouleversements sociaux dans le cadre de nouvelles réalités qu'il s'agit de mettre en évidence. Ce n'est pas un objet neutre, construit comme un objet scientifique traditionnel, mais un constat, une modalité d'action et une nécessité qu'il faut comprendre sans pouvoir s'en abstraire. D'un certain point de vue, l'interculturalité résulte de la perte de l' <i>innocence universaliste</i> qui a fini par s'imposer. Dans le cadre du master « Langues et sociétés », dont l'objet principal consiste à l'étude des cultures étrangères, l'option « Interculturalité » a pour but de cerner et structurer une réalité complexe qui concerne nos sociétés multiples, ici et ailleurs. Il s'agit de rendre cette réalité pensable et d'examiner les moyens d'intervenir sur elle en proposant une autre manière de réfléchir sur le vivre ensemble.	
<u>1) Pratiques interculturelles : l'expérience du terrain [24 heures]</u>	

A. Étude de projets concrets : la diplomatie scientifique, les eurorégions, la médiation, la traduction (dans les institutions, automatisée, formation), mobilités culturelles, (marché de l'enseignement, marché de l'art, tourisme, patrimoine), les mouvements culturels, etc.

B. Les instances de décision (institutions et autres formes de pouvoir) ; le rôle des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft). Approches interdisciplinaires : ethnologie, sciences économiques

C. Pays émergés, pays émergents et les autres : vers une multiplication des modèles ou vers un modèle unique ?

2) Analyser une situation interculturelle [24 heures]

Moyens, méthodes, modes opératoires :

A. Enjeux de la mondialisation : Transferts (inter)culturels dans un contexte globalisé (circulation des biens, TICE, territorialités). Séance conclusive à la fin du semestre [4 heures].

B. Intervention de professionnels (ONG, organismes, entreprises, associations, médias).

Bibliographie succincte :

[Des références bibliographiques correspondant à chaque intervention seront fournies par chaque enseignant.e. également]

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme, Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petite Bibliothèque Payot, [1996] 2001.

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, « Liberté de l'esprit », [1958] 2009.

BERGER Peter L. et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, [*The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, 1966]] trad. Pierre TAMINAUX, présenté par Danilo MARTUCELLI et François de SINGLY, Armand Colin, (2012) 2014.

CHEVRIER Sylvie, *Le management interculturel*, coll. Que sais-je?, PUF, (2003)2006.

CHOMSKY N., *Pour une éducation humaniste*, L'Herne, 2012 [2002].

DELIÈGE Robert, *Une histoire de l'anthropologie. Écoles, auteurs, théories*, Seuil, 2006.

DUFOUR Stéphane, FORTIN Dominic et HAMEL Jacques, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, 1991. Disponible en ligne :

http://classiques.ugac.ca/contemporains/hamel_jacques/enquete_de_terrain_sc_soc/enquete_sur_le_terrain.pdf (vérif. le 16 06 2016).

DETIENNE M., *Les Grecs et nous*, Perrin, 200

EAGLETON T., JAMESON Fr., SAID E. W., *Nationalisme colonialisme et littérature*, Presses Universitaires Du Septentrion, 2013 [1988].

JAMESON Fr., *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, ENSBA, 2007 [1991].

RATNER Carl, *Cultural Psychology: A Perspective on Psychological Functioning and Social Reform*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates Inc., 2006.

RUFFINI Pierre-Bruno, *Science et diplomatie. Une nouvelle dimension des relations internationales*, Editions du Cygne, 2015

SAID E. W., *L'Orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, [1978] 2005.

SASSEN Saskia, *Globalization and Its Discontents*, The New Press, 1998.

Modalités d'évaluation :

CC et/ou dossier de synthèse. Les modalités précises seront indiquées sur le Moodle du séminaire

OPTION « TRADUCTION ET MÉDIATION LINGUISTIQUE » (BCC3, Semestres 1 à 4)

Parcours concernés :

Etudes arabes
Etudes japonaises
Etudes chinoises
Etudes lusophones
Etudes néerlandaises
Etudes slaves
Etudes italiennes

Option : « Traduction et médiation linguistique » (zoom)	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi	Nombre d'heures :
Noms des intervenants : Tatiana Milliaressi et des professionnels de la traduction	
Pré-requis : Les pré-requis sont ceux d'un étudiant de licence ayant une bonne maîtrise de sa langue d'apprentissage, des connaissances culturelles (niveau licence) et une capacité d'analyse.	
Compétences visées : Compétences linguistiques, interculturelles, compétences relatives à la fourniture de services de traduction.	
Contenu de la formation : 1. Le séminaire <i>Aspects culturels de la traduction</i> portera sur la relation entre le culturel et le linguistique dans la traduction. Il sera demandé aux étudiants de présenter une ou plusieurs études de cas dans les langues qu'ils maîtrisent et traduisent. 2. Les conférences des professionnels de la traduction : - marché de la traduction ; - gestion d'une entreprise ; - commercialisation des services, négociation avec des clients, gestion du temps et du budget, facturation ; - familiarisation avec des outils techniques du traducteur et avec une série de bases de données ; - interprétation professionnelle. - édition.	
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée en cours.	
Modalités d'évaluation : CC et/ou devoir sur table, mini-dossiers.	

Option : « Traduction et médiation linguistique » (zoom)	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi	Nombre d'heures : 48

Noms des intervenants : Tatiana Milliaressi et des professionnels de la traduction
Pré-requis : Les pré-requis sont ceux d'un étudiant de licence ayant une bonne maîtrise de sa langue d'apprentissage, des connaissances culturelles (niveau licence) et une capacité d'analyse.
Compétences visées : - Prise de conscience de la diversité des approches théoriques en traductologie, notamment en analyses linguistiques appliquées à la traduction littéraire et à la traduction en sciences humaines ; - Compétences linguistiques, thématiques (en sciences humaines) et technologiques ; compétence de recherche de l'information.
Contenu de la formation : 1. Le séminaire <i>Aspects linguistiques de la traduction</i> abordera la relation entre la linguistique et la traductologie dans les domaines de la traduction littéraire et de la traduction en sciences humaines, notamment la mise en forme du sens au niveau de l'unité de traduction, du point de vue typologique, comparé et contrastif par rapport à la conceptualisation et à l'articulation sémantique du monde opérée par chaque langue. 2. Les conférences des professionnels de la traduction : - spécialisation dans le domaine des sciences humaines ; - techniques de recherches de l'information ; - techniques de recherches de l'information ; - édition.
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée en cours.
Modalités d'évaluation : CC et/ou devoir sur table, mini-dossiers.

Option : « Traduction et médiation linguistique »	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi	Nombre d'heures : 48
Noms des intervenants : Tatiana Milliaressi, Spiros Macris, Constantin Bobas, et des professionnels de la traduction	
Pré-requis : Le M1 du Master Langues et Sociétés, parcours Traductologie et médiation linguistique ; une formation équivalente ; ou une formation comportant une introduction à la traductologie.	
Compétences visées : Conceptualiser les valeurs épistémiques, poétiques et esthétiques du texte à traduire, maîtriser les outils informatiques pour la traduction.	
Contenu de la formation : 1. Le séminaire <i>La traduction, entre oral et écrit</i> abordera la traduction de la poésie et du théâtre. a) La partie consacrée à la poésie portera principalement sur la traduction des aspects non linguistiques de la traduction (mesure, rythme, liens avec la musique, &c.). Semaines 1-6 assurées par S. Macris.	

b) La partie qui concerne le théâtre portera de manière privilégiée à la traduction théâtrale dans le cadre d'une représentation dramatique tout en abordant les fondements théoriques inhérents à une approche théâtrale (oralité, gestuelle, théâtralité...). Semaine 7-12 assurées par C. Bobas 2. Les conférences des professionnels de la traduction : - spécialisation dans les domaines poétique et épistémique ; - gestion d'une entreprise ; - édition.
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée en cours.
Modalités d'évaluation : CC, devoir sur table et/dossier à remettre. Les modalités précises seront indiquées sur le Moodle du séminaire.

OPTION « METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE » (BCC3, Semestres 1 à 4)

Parcours Etudes anglophones et Etudes ibériques et ibéroaméricaines

L'UE 5 du parcours études anglophones « métiers de l'enseignement et de la recherche » est composée chaque semestre de deux enseignements :

- 1) Un cours de préparation à l'agrégation
- 2) Un enseignement de suivi de manifestations scientifiques et de vie du laboratoire.

- Agrégation

Le suivi des cours de préparation à l'agrégation permet aux étudiant.e.s d'approfondir la **méthodologie** des exercices de civilisation et de littérature de ce concours et d'étoffer leur **culture** générale.

- Suivi de manifestations scientifiques

Le second enseignement cherche à renforcer les liens entre enseignement et vie des laboratoires de recherche.

Dans le cadre de cette UE, les étudiant.e.s assistent à des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, journées d'étude) afin de développer des compétences spécifiques aux domaines de la recherche – compétences transférables à d'autres domaines. L'objectif de ce dispositif est de consolider la formation à la recherche des étudiant.e.s PAR la recherche, c'est-à-dire en leur faisant découvrir la nature et la réalité des métiers de la recherche dans le cadre de leur formation. Le volume horaire à suivre est de **15 à 20 heures par semestre**. Plusieurs possibilités s'offrent à chacun.e :

- Assister à un séminaire doctoral organisé par l'école doctorale (ces séminaires sont organisés sur trois journées). Certains d'entre eux ont pour objet de préparer les jeunes chercheurs à l'insertion professionnelle dans différents secteurs.
- Assister à un colloque organisé sur au moins 2 journées ou 2 journées 1/2

- Assister à un colloque organisé sur deux journées et à une journée d'étude
- Assister à 2 séminaires organisés par le laboratoire STL ou le laboratoire CECILLE (4 à 6 séances par séminaire) (ou par un autre laboratoire). Les séminaires du laboratoire CECILLE sont les suivants : séminaire des axes « études aréales », « poïétique et politique », « féminisme, genre(s) et intersectionnalité, « pouvoirs, sociétés, culture » (Attention, certains séminaires commencent dès le 1^{er} semestre.)
- Toute combinaison équivalente

Afin de faire leur **choix**, les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter :

- le site du laboratoire CECILLE (<https://cecille.univ-lille.fr/>), qui regroupe les chercheurs et chercheuses de littératures et civilisations étrangères dans notre université (cecille.recherche.univ-lille3.fr, notamment la rubrique « Agenda »)..
- le site du laboratoire STL (<https://stl.univ-lille.fr/>)
- celui de l'école doctorale (<https://edshs.meshs.fr/>) qui offre des séminaires doctoraux au S2
- les sites internet d'autres laboratoires de l'université (par exemple le CERAPS)
- le site de la MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, www.meshs.fr).

Les choix des étudiant.e.s sont reportés sur un **formulaire** qui leur sera remis en début d'année et doivent impérativement être **approuvés par le directeur ou la directrice de mémoire**, qui signe le formulaire.

L'**assiduité** aux manifestations scientifiques suivies est **obligatoire** et fera l'objet d'un contrôle, par le biais de la fiche individuelle de présence fournie à chaque étudiant.e.

Évaluation : les étudiant.e.s rédigent un **compte-rendu** (environ 3 pages, Times New Roman, interligne 1,5, police 12). Ils/elles ont le choix entre plusieurs options :

- un compte-rendu synthétique de l'ensemble des manifestations
- un compte-rendu qui s'intéresse plus particulièrement à une partie du colloque ou du séminaire auquel ils ont assisté.

Dans un cas comme dans l'autre, il sera demandé à l'étudiant.e de mettre en perspective ces manifestations scientifiques avec son propre travail de recherche.

Remarque : certains séminaires doctoraux peuvent également être suivis en M2 au titre de l'UE 4 (séminaire transversal). Il est donc nécessaire dans ce cas de bien préciser aux responsables des séminaires à quel titre vous suivez ce cours :

- UE 5 (suivi de manifestations scientifiques)
- UE 4 (séminaire transversal).

Dans le premier cas, le travail sera corrigé par le/la directeur/trice de recherche. Dans le second cas, il sera corrigé par un.e intervenant.e du séminaire transversal.

Participation des M2 au Programme gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation »

Le parcours études anglophones est intégré à compter de la rentrée 2021 à un programme d'excellence de l'université de Lille visant à une formation à et par la recherche de haut niveau. Ils auront la chance de se trouver associés aux programmes de recherche de pointe de l'établissement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les étudiants de M2 du parcours Métiers de l'Enseignement et de la Recherche auront ainsi accès à une formation complémentaire spécifique qui ouvre sur une poursuite d'étude en doctorat. Ceux qui ne souhaiteraient pas poursuivre se verront attribuer un supplément au diplôme attestant cette spécialisation complémentaire. Le parcours études anglophones est l'un des 5 parcours de master du site Pont de Bois à bénéficier de cette reconnaissance. Il intègre donc le « Programme gradué master doctorat » dont le descriptif et les modalités de fonctionnement sont les suivants :

Présentation Programme Gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation » (Parcours études anglophones)

Le Programme Gradué Cultures, sociétés, pratiques en mutation propose un parcours pluridisciplinaires d'études supérieures de niveau Master et Doctorat en Sciences Humaines et Sociales. Cette formation de haut niveau, ouverte aux étudiants du monde entier, est axée sur la recherche, mobilisant les compétences et savoirs des sciences humaines et sociales au service d'une compréhension de la transition globale à l'œuvre dans les sociétés contemporaines.

Le Programme Gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation » est adossé au Hub 4 de l'ISite ULNE. Le Programme Gradué s'articule donc autour des trois défis du Hub :

Défi 1 - Institutions et organisations en mutation ;

Défi 2 - Vulnérabilités et inclusions ;

Défi 3 - Europe, constructions historiques et dynamiques de transition.

Différentes initiatives sont mises en place pour encourager les étudiants à une approche aux transformations historiques, culturelles et institutionnelles qui permette d'appréhender la dynamique créatrice du changement qui peut se manifester aussi bien dans des modes d'organisation marqués par l'innovation qu'à travers des pratiques individuelles ou collectives résilientes ou encore dans des productions culturelles novatrices. Le Programme Gradué vise à créer autour des étudiants un environnement intellectuel stimulant et multidisciplinaire. Il prend appui sur des compétences convergentes au sein de l'Université de Lille dans le domaine des Humanités et des Sciences sociales pour développer, en cohérence avec les actions menées par le CNRS et les autres acteurs de la recherche, des études disciplinaires et pluridisciplinaires et même d'éclairer ces enjeux et défis du monde contemporain, tout en s'inscrivant en interaction avec les autres Hub de l'I-SITE dans une dynamique globale de recherche sur la transition.

La Journée de rentrée du Graduate Programme "Cultures, Sociétés et Pratiques en Mutation" aura lieu le 10 octobre 2025 sur le campus Moulins (amphi à préciser) de 9h15 à 16h30. Nous vous rappelons que cet événement est destiné à accueillir et présenter le Graduate Programme à tous les étudiants de Master 2 et doctorants des Ecoles Doctorales impliquées. Nous rappelons que la présence des étudiants est obligatoire et que des émargements seront effectués, le matin et l'après-midi. Pour cela, pourriez-vous donc préciser à vos étudiants de se munir de leur carte multi-service étudiante pour cette journée

Cycle de conférences interdisciplinaires les vendredis après-midi (14h-16h). Celles-ci s'étaleront d'octobre 2024 à février 2025. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates et les thèmes à la rentrée. Pour rappel, la participation aux conférences fera l'objet d'un suivi (avec émargement). Néanmoins, toutes ne seront pas obligatoires, ce qui permettra d'apporter un peu plus de souplesse sur les agendas. En effet, il sera demandé aux étudiant(e)s d'assister à un minimum de 5 conférences sur l'année universitaire pour valider leur participation au GP.

Campagnes de bourses / Mobilité internationale

Tous les étudiants du Programme Gradué seront insérés dans une dynamique fortement internationalisée et internationalisante. Les étudiants bénéficieront de bourses de mobilité internationale afin d'effectuer des séjours de recherche ou des stages à l'étranger au cours du deuxième semestre de l'année universitaire. **Celui-ci pourra tenir lieu pour les étudiants anglicistes de mise en situation professionnelle.**

A noter que, comme les années précédentes, **deux campagnes de bourses** sur des calendriers harmonisés seront planifiées sur l'année universitaire prochaine : une première à l'**automne**, pour les bourses de mobilité (à destination des M2 pour soutenir des mobilités sortantes), et une seconde en

février-mars pour les bourses à destination des futurs M2 (autrement dit des M1 de l'an prochain qui pourront postuler à une bourse d'étude) ainsi que des doctorant(e)s affiliées au GP.

Contacts :

Site internet : <https://international.univ-lille.fr/graduate-programmes/cultures-societes-et-pratiques-en-mutation/>

- Coordinatrice soutien : Adélaïde Hennequin (graduate-programme-cspm@univ-lille.fr)
- Elodie Castex (elodie.castex@univ-lille.fr)
- Alexandra Hyard (alexandra.hyard@univ-lille.fr)

Parcours études japonaises et études chinoises

Option Métiers de l'enseignement et de la recherche – Asie de l'Est : cette option est, en priorité, axée sur les métiers qui exigent des connaissances approfondies sur la langue et la civilisation chinoises ou japonaises. Elle s'adresse aux étudiant.e.s désireux.ses de devenir des spécialistes du Japon dont les expertises sont fortement demandées dans divers secteurs (enseignement, recherche, administrations internationales, universités étrangères, entreprises japonaises, traduction/interprétariat, bureaux des représentants japonais...). Il s'agit de former les experts capables de faire valoir leurs compétences en langue et civilisation de l'Asie de l'Est sur la scène internationale et ce, en faisant participer les étudiant.e.s à des étapes différentes de l'organisation de manifestations scientifiques. Le cours d'anglais scientifique vise à atteindre l'aisance nécessaire pour une présentation de travaux à l'échelle internationale.

L'UE2 du parcours études japonaises « Métiers de l'enseignement et de la recherche – Asie de l'Est » est composé chaque semestre de deux enseignements :

- 1) Un cours d'anglais (S1 à S3/2h par semaine)
- 2) Un enseignement de suivi de manifestations scientifiques et de vie du laboratoire (15 à 20h par semestre, S4 mise en situation professionnelle)

Le second enseignement cherche à renforcer les liens entre enseignement et vie du laboratoire de recherche. Dans le cadre de cette UE, les étudiant.e.s assistent à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude, conférences, séminaires) et préparent celles-ci afin de développer des compétences spécifiques aux domaines de l'enseignement et de la recherche. L'objectif de ce dispositif est de consolider la formation à la recherche des étudiants par la recherche, c'est-à-dire en leur faisant découvrir la nature et la réalité des métiers de la recherche dans le cadre de leur formation.

Le volume horaire à suivre est de : a. **12 à 18 heures par semestre** pour assister aux manifestations scientifiques et de : b. **2 à 8 heures par semestre** pour les préparer.

a. Plusieurs possibilités s'offrent à chacun.e (12 à 18 heures par semestre) :

- Assister à un colloque organisé sur 2 journées ou 2 journées ½
- Assister à 2 journées d'étude ou à un symposium ou plusieurs conférences
- Assister aux séminaires organisés par l'Aire Asie de l'axe 5 « études aréales » du laboratoire CECILLE
- Assister à un séminaire doctoral organisé par l'École doctorale
- **Toute combinaison équivalente**

Les étudiant.e.s doivent assister aux manifestations organisées par les parcours chinois et /ou japonais. Toutefois, le ou la responsable du parcours respectif peut autoriser les étudiant.e.s à suivre des

manifestations organisées par **d'autres parcours et d'autres laboratoires**.

Afin de faire leur choix, les étudiant.e.s sont invités à consulter :

- le site du laboratoire **CECILLE** (<https://cecille.univ-lille.fr>), qui regroupe les chercheurs et chercheuses de littératures et civilisations étrangères dans notre université.
- le site de l'École doctorale (<https://edshs.meshs.fr>)
- les sites Internet d'autres laboratoires de l'université (**STL, ALITHILA, IRHIS, CLERSE, CERAPS...**)
- le site de la **MESHS**

Les choix des étudiant.e.s sont reportés sur un **formulaire** qui leur sera remis en début d'année et doivent impérativement être **approuvés par le directeur ou la directrice de mémoire**, qui signe le formulaire.

L'assiduité aux manifestations scientifiques suivies est **obligatoire** et fera l'objet d'un contrôle, par le biais de la fiche individuelle de présence fournie à chaque étudiant.

Évaluation : les étudiant.e.s rédigent un compte rendu (environ 2 pages, Times New Roman, interligne 1,5, police 12). Ils/elles ont le choix entre plusieurs options :

- un compte rendu synthétique de l'ensemble des manifestations
- un compte rendu qui s'intéresse plus particulièrement à une partie du colloque ou du séminaire auquel ils ont assisté.

Dans un cas comme dans l'autre, il sera demandé à l'étudiant.e de mettre en perspective ces manifestations scientifiques avec son propre travail de recherche.

b. Préparation des manifestations / ouverture professionnelle (2 à 8 heures par semestre)

Sous le contrôle du responsable scientifique des manifestations

- Prise de contact par mail avec des intervenant.e.s, préparation des programmes / affiches de manifestations, collecte des résumés des interventions,
- Travail collectif de la traduction des textes chinois/japonais en français pour les intervenants chinois/japonais

En cas de problème de l'organisation des manifestations :

Participation aux projets permettant de s'initier au monde professionnel : échanges (en présentiel et/ou distanciel) avec des étudiant.e.s / enseignant.e.s-chercheur.se.s en études chinoises/japonaises d'autres universités françaises et européennes, rencontre avec le monde socio-économique japonais par l'intermédiaire de l'U-Link de l'université de Lille

Expérience professionnelle au sein du master (BCC3, Semestre 4)

[Pour le parcours Linguistique/didactique de l'anglais, voir les modalités sur la brochure spécifique au parcours]

La maquette du master inclut une « mise en situation professionnelle » obligatoire prévue au semestre 4 dans le cadre de l'option professionnalisante :

- **Option « métiers de l'interculturel »** : « Mise en situation professionnelle »
- **Option « traduction et médiation linguistique »** : « Mise en situation professionnelle »
- **Option « métiers de l'enseignement et de la recherche - agrégation »** : Mise en situation professionnelle : vie laboratoire, rapport de stage et mémoire
- **Option « métiers de l'édition numérique et imprimée »** : parcours études italiennes uniquement (voir avec le responsable)

Une mise en situation professionnelle est également prévue, dans certains parcours (études anglophones et études ibériques et ibéro-américaines,) dans l'option « métiers de l'enseignement et de la recherche – agrégation » au semestre 2.

Les étudiant.e.s du master Langues et Sociétés peuvent effectuer leur expérience professionnelle prévue dans l'UE 2 du BCC3 du semestre 4 sous deux formes :

- Une **mise en situation professionnelle** organisée par l'équipe pédagogique ou d'adossement à la recherche et/ou menée au sein de l'établissement de formation ;
- Un **stage** effectué dans le cadre d'une structure indépendante de l'équipe de formation.

Quelle que soit la forme qu'elle prend, l'expérience professionnelle du semestre 2, dans les parcours concernés, doit être d'une durée minimale de 2 semaines (ou équivalent) et celle du semestre 4 d'une durée minimale de 4 semaines (ou équivalent). Elle peut se dérouler, soit de manière groupée (entre le M1 et M2, dans les périodes décembre-janvier ou mai-juin), soit de manière filée (périodicité hebdomadaire, mensuelle, etc.) en M1 ou M2.

1- Mise en situation professionnelle

En M1, la mise en situation professionnelle est une expérience d'observation d'une situation professionnelle. Les étudiant.e.s de M1 peuvent participer à des événements scientifiques des laboratoires d'adossement (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale SHS (ED SHS). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiant.e.s.

A titre d'exemples, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'études, etc.) organisés par les laboratoires d'adossement du master et, plus largement, ceux de l'établissement et du site.
- Participation à des manifestations scientifiques organisées par l'Ecole doctorale SHS, telles que la *Journée doctorale interdisciplinaire* de la semaine d'intégration (fin novembre), *Jeunes chercheurs dans la cité*, Journée du patrimoine (volet doctorant.e.s), *Journées des doctorant.e.s* (par exemple, journée de SCV – sciences et cultures du visuel – à l'imaginarium), etc.
- Participation à des initiatives de sensibilisation à la vie professionnelle (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale SHS*, *Speed Dating Atout Doc Emploi* organisée par Région Hauts de France, Ma thèse en 180 secondes, etc.).

En M2, la mise en situation professionnelle permet aux étudiant.e.s de s'insérer dans un contexte professionnel en participant, de manière active, à des activités liées à leur domaine de compétences et menées dans le cadre de l'établissement. Ces activités peuvent être de nature scientifique, pédagogique ou culturelle.

Participation à l'organisation d'événements scientifiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent être associé.e.s à l'organisation des événements scientifiques des laboratoires d'adossment (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale (ED). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiants.

A titre d'exemple, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à l'organisation de colloques, journées d'études, forums, etc. prévus par les laboratoires d'adossment (CECILLE, STL),
- Présentation de communications, posters à des colloques, journées d'études,
- Participation au laboratoire d'idées de l'ED,
- Participation à l'organisation de la semaine d'intégration de l'ED,
- Participation au montage de l'édition 2017 de « Jeunes chercheurs dans la cité »,
- Participation au travail éditorial visant à la publication en ligne d'une sélection des interventions de « Jeunes chercheurs dans la cité » 2016,
- Participation au montage des journées du patrimoine, volet des doctorant.e.s.

Les étudiant.e.s peuvent de même être encouragé.e.s à et accompagné.e.s pour organiser eux/elles-mêmes des événements scientifiques, telles que des « Mastérialles ».

Ces expériences professionnelles peuvent être couplées à des initiatives de sensibilisation à la professionnalisation prévues pour les M1 (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale*, *Speed Dating d'Atout Doc Emploi organisée par Région Hauts de France*, etc.).

Participation à l'organisation d'événements culturels et pédagogiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent participer à l'organisation des événements culturels prévus au sein de ou en partenariat avec l'établissement, notamment sur des thématiques intéressant les langues, littératures, cultures et sociétés étrangères. Ils.elles peuvent par exemple être intégré.e.s dans les comités d'organisation de ces événements.

De même, les étudiant.e.s de M2 qui sont impliqué.e.s, dans le cadre des emplois étudiants, dans l'animation des lieux de documentation ainsi que des accueils et du suivi pédagogique (tutorat) des étudiant.e.s peuvent valider cette expérience dans le cadre de la mise en situation professionnelle.

Autres cas de figure

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée dont l'activité est en lien avec les objectifs de formation peuvent bénéficier d'une évaluation de cette activité, dans les mêmes modalités que la mise en situation professionnelle, permettant la validation de l'enseignement concerné de l'UE 2 du BCC3 au S4..

A titre dérogatoire, des expériences professionnelles non liées au domaine d'activité du master peuvent être validées dans le cadre de cette UE, au titre de la validation de compétences professionnelles transversales.

2- Stage

Les étudiant.e.s souhaitant effectuer un stage, en vertu de la *Loi du 11 juillet 2014 tendant au développement à l'encadrement des stages et à l'amélioration de leur encadrement*, peuvent le faire dans une structure indépendante de la structure de formation (composante de recherche, établissement privé ou public) relevant d'un secteur lié au domaine de formation.

Les stages peuvent être effectués dans différents secteurs de métiers, en fonction du choix professionnel d'orientation des étudiant.e.s. Il peut ainsi s'agir d'un stage dans le domaine de la recherche (par exemple, au sein des laboratoires d'adossment du master, sur des missions transversales telles que la veille documentaire, la communication, la gestion des publications papier ou ligne, l'organisation d'événements scientifiques majeurs, des projets de recherche financés, etc.), dans le domaine de l'enseignement (éducation nationale, milieu associatif, etc.), dans le secteur de la culture ou dans d'autres secteurs du monde socioéconomique.

Si les stages sont fortement recommandés, au vu de la valeur ajoutée pour la formation et l'insertion des étudiant.e.s, ils ne peuvent être considérés comme obligatoires, de par le faible nombre d'opportunités de stage ainsi que de l'absence de périodes dédiées à cette activité dans la maquette de formation.

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger (notamment entre M1 et M2 ou mai-juin), de préférence dans l'aire géographique correspondant à la spécialité de l'étudiant.e.

Le stage étant dûment inscrit dans le cursus, il doit faire l'objet d'une convention dûment signée entre l'étudiant, l'établissement (Université Lille SHS) et l'employeur. L'étudiant.e procède à la création de la convention de stage sur son ENT (application Stage).

L'ensemble de la procédure de signature de la convention de stage est disponible sur le site de l'université : <https://www.univ-lille3.fr/insertion-professionnelle/>

Le ou la responsable du parcours assure le suivi du stage. L'étudiant.e peut également choisir un.e tuteur.rice de stage universitaire parmi les membres de l'équipe pédagogique de son parcours. Le ou la tuteur.rice de stage universitaire suit l'étudiant.e pendant son stage et se charge de son évaluation. L'étudiant.e est également suivi.e par un.e maître.sse de stage dans sa structure de stage.

3- Evaluation de l'expérience professionnelle

La mise en situation professionnelle est encadrée et évaluée par le ou la responsable du parcours concerné ou un membre de l'équipe pédagogique, en concertation avec le ou la responsable de l'option professionnalisante.

La validation de l'expérience professionnelle de master fait l'objet, quelle que soit la forme, d'une évaluation qui prend la forme d'une présentation orale en la présence du ou de la responsable du parcours et du ou de la responsable de l'option professionnalisante. Pour les soutenances des stages, la présence du ou de la maître.sse de stage de la structure d'accueil est souhaitée. A titre dérogatoire, il est possible d'opter pour une validation par un dossier de stage (10 pages maximum) présenté au ou à la responsable du parcours (ou au membre de l'équipe pédagogique) et au ou la responsable de l'option professionnalisante. Il est nécessaire que la même modalité soit appliquée à l'ensemble des étudiant.e.s d'un même parcours et d'une même option.

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée dont l'activité est en lien avec l'objectif de la formation peuvent demander à valider cette expérience dans le cadre de l'UE Mise en situation professionnelle. Le ou la responsable du parcours donne au début de l'année, ou au plus tard du semestre pair (2 ou 4), son accord pour une prise en compte de cette expérience professionnelle dans le cursus. Cette expérience peut être soit faire l'objet d'une dispense, par validation au titre des acquis d'expérience (la note de l'enseignement concerné est alors neutralisée), soit faire l'objet d'une évaluation en fin de semestre, dans les mêmes conditions que les étudiant.e.s ayant effectué une mise en situation professionnelle ou un stage (un rapport de stage / ou une soutenance).

L'évaluation du stage par soutenance de stage contient notamment :

- une description de la structure de stage, de la mission confiée et de son déroulement
- une identification d'une problématique spécifique rencontrée pendant le stage : présentation, analyse, propositions
- un apport pédagogique et professionnel de l'expérience professionnelle au cursus de l'étudiant.e et mise en perspective avec les choix professionnels de l'étudiant.e.

UE PROJET DE L'ÉTUDIANT.E

Objectifs des UE Projet de l'étudiant (Tous les parcours sauf études slaves, lusophones, hébraïques, néerlandaises et néo-helleniques)

L'UE Projet de l'étudiant.e proposée au sein de toutes les mentions de licence et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel de l'apprenant.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des « soft skills » (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité.

Elle contribue enfin, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiant.e.s, dont les néo-entrants à l'université.

L'UE Projet de l'étudiant.e, est ainsi structurée autour de six objectifs principaux :

- Elargir ou approfondir ses connaissances et ses compétences (pluri-)disciplinaires ;
- Conforter son projet de formation et préparer son insertion professionnelle : mieux connaître les métiers et les secteurs professionnels, se former à l'entrepreneuriat et à la création d'activité, se préparer par les stages, etc. ;
- Acquérir des compétences transversales : compétences informationnelles, numériques, expression écrite et orale (ateliers d'écriture créative, art oratoire, etc.) ;
- S'ouvrir à l'international (apprendre une deuxième langue étrangère, se sensibiliser à l'interculturalité, préparer une candidature à un stage ou à un emploi à l'international, faire un stage à l'étranger) ;
- Développer ses pratiques culturelles, physiques et sportives ;
- Encourager l'engagement étudiant citoyen, associatif, étudiant, solidaire, lié au développement durable, etc.

Ces objectifs sont visés en licence et en master, avec une progression et une déclinaison des compétences définis en fonction du niveau du diplôme suivi.



Les inscriptions dans les groupes UE PE se feront du 02 au 14 septembre 2025 inclus via l'application "Choisis ton cours" (ENT).

Le manuel utilisateur à destination des étudiants sera mis à disposition sur votre ENT, à l'adresse suivante :

https://ent-choixinscription.univ-lille.fr/?num_page=11

Vous y trouverez aussi de nombreuses informations (vidéos, contacts, guide des études, emploi du temps, etc.) sur l'adresse suivante :

<https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/definir-mon-projet-etudiant-ue-pe>

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.	
www.univ-lille.fr	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BATIMENT A - ENTREE A8	
SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05	Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales	Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/	Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr

LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. ent.univ-lille.fr

APPLICATION LILU

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

La nouvelle application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment sera également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps sera accessible pour une partie des formations (déploiement complet jusqu'en 2024).

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/> Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16